

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE LA RIA COMITE LOISIRS ET CULTURE DE BELZ

Association loi 1901 agréée Jeunesse et Sports, et Jeunesse et Education Populaire, gérée par des administrateurs bénévoles, avec 14 sections animées par 8 moniteurs salariés et 2 moniteurs bénévoles, et 1 prestataire.

Suivant le calendrier scolaire 2011/2012 le CLCB propose des activités sportives, culturelles et musicales, décrites dans deux plaquettes séparées.

Les sections d'apprentissage instrumental et du chant choral ont été regroupées en une Ecole de Musique agréée et soutenue par le Conseil Général du Morbihan le 16 Octobre 2009. Cette Ecole respecte les directives du schéma départemental des enseignements artistiques. Elle a reçu le soutien de la Communauté de Communes de la Ria d'Etel le 12 mars 2010. De ce fait, dans la mesure du possible, elle décentralise ses sections dans les quatre communes. Les subventions accordées par ces deux institutions sont reversées aux élèves suivant une clé de répartition qui tient compte du lieu de résidence sous la forme d'un chèque remis en février, ce qui minore leur cotisation.

Extrait des statuts :

Le CLCB a pour but d'offrir à tous les habitants la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes corporelles et intellectuelles, de développer leur personnalité, de partager leur savoir-faire et leur savoir être, d'accroître leurs connaissances et leurs pratiques par l'échange de compétences et la participation à des projets collectifs, afin de les préparer à devenir ou à demeurer des êtres actifs, ouverts et responsables au sein d'une communauté vivante orientée vers le progrès. L'objectif du CLCB est son ouverture à toutes les couches socio-économiques grâce à des cotisations les plus basses tout en proposant une rémunération motivante à ses animateurs salariés.

Activités musicales proposées pour 2011/2012 :

Chant choral, piano, accordéon diatonique, violon traditionnel ou classique, flûte Irlandaise, saxophone, harmonica, guitare, guitare d'accompagnement pour jeunes enfants, atelier musical (apprentissage en ensemble multi instrumental).

Cours instrumentaux individuels ou en groupe (élèves de niveaux comparables).

L'effectif professoral est de 5 enseignants dont 3 diplômés. La direction est exercée par le président du CLCB.

Contrat d'assurance pour les adhérents, les salariés et les bénévoles. Habilitation à percevoir les tickets sport et les chèques vacances comme moyens de paiement.

Tél Président : 0297553216 Trésorier : 0297555828

Site Internet : <http://www.clcb.thebigdive.net/>

Avec le soutien du Conseil Général du Morbihan, de la Communauté de Communes (pour Ecole de Musique), de la Mairie de Belz (hors Ecole de Musique).